

Légitime défiance

Alexis Spire

# Légitime défiance

Les gouvernés contre l'État



*Ouvrage publié à l'initiative scientifique de Nicolas Duvoux.*

ISBN 978-2-13-087578-9

Dépôt légal – 1<sup>re</sup> édition : 2026, mars

© Presses universitaires de France, 2026  
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

## INTRODUCTION

La révolte du ressentiment, qui s'en prend moins au système en tant que tel qu'à ses manifestations, ne fait qu'un, le plus souvent, avec la démission résignée... En substituant l'intention à la nécessité, on se met à la merci des décrets arbitraires de cette puissance dont on est victime mais dont, en dépit de tout, on attend comme une aumône la satisfaction des attentes vitales.

Pierre Bourdieu, *Algérie* 60.

*Structures économiques  
et structures temporelles,*

Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 78.

Injures et menaces à l'encontre d'agents publics, incivilités envers les maires, banalisation de la violence dans les hôpitaux... Les signes de tensions se multiplient entre la population et l'État. À l'automne 2018, le mouvement des Gilets jaunes avait révélé un très haut niveau d'exaspération à l'égard de l'injustice fiscale, associé à un fort attachement aux services publics. Depuis cette mobilisation sans équivalent dans d'autres pays européens, le désaveu qui touche les élites politiques s'accompagne de façon plus discrète

d'une désaffiliation à l'égard des institutions étatiques. De nombreux analystes imputent cette évolution à la montée de l'incivisme<sup>1</sup>, à la progression du populisme<sup>2</sup> ou encore à la fragmentation socioculturelle que connaîtrait la société française<sup>3</sup>.

Dans ce livre, on voudrait rompre avec ces interprétations en montrant que la progression de la défiance à l'égard des institutions étatiques est le produit d'une transformation de l'État lui-même, celui-ci n'apparaissant plus capable de répondre aux attentes qu'il suscite. Les groupes sociaux défavorisés continuent à être attachés à la puissance publique mais accumulent à son contact les déceptions et les désillusions. Il ne s'agit pas tant de méfiance, qui signifierait une crainte instinctive et systématique à l'égard de toute intervention étatique, mais plutôt d'une défiance qui conduit à s'y fier avec précaution<sup>4</sup>. Pour la majorité de la population, le mot « État » reste abstrait et difficile à saisir mais il n'en est pas moins présent dans de nombreuses pratiques de la vie quotidienne. C'est toute l'ambivalence de ce terme<sup>5</sup>, qui renvoie à la fois à des agents, à des institutions et à des lois ayant pour

1. Yann Algan, Pierre Cahuc, André Zylberberg, *La Société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Albin Michel, 2012.

2. Pascal Perrineau, *Le Populisme*, Paris, Puf, 2021.

3. Jérôme Fourquet, *L'Archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée*, Paris, Le Seuil, 2019.

4. Voir Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, t. 2, 1994, p. 1507.

5. Jean-François Bayart, *L'Énergie de l'État. Pour une sociologie historique et comparée du politique*, Paris, La Découverte, 2022, p. 678.

objectif de réguler, contraindre ou protéger, et à des procédures administratives et des relations de pouvoir qui structurent plus discrètement les pratiques et les représentations des individus.

Historiquement, la légitimité de l'État s'est construite grâce à sa capacité à faire émerger l'intérêt général et le bien commun, que la religion ne pouvait plus incarner<sup>1</sup>. Si l'on suit Norbert Elias, la construction de l'État moderne a partie liée avec un processus de concentration et d'appropriation des ressources destiné à unifier le territoire et à garantir l'effort de guerre<sup>2</sup>. Au monopole de la violence physique s'ajoute un monopole de la violence symbolique permettant à l'État d'imposer une vision légitime de l'ordre social et d'obtenir ainsi une soumission sans contrainte<sup>3</sup>. La prise en compte de cette dimension symbolique qui contribue à produire un consentement à la domination est la grande absente des travaux anthropologiques d'inspiration anarchiste qui laissent penser que l'ordre étatique ne tient que par la violence et la menace<sup>4</sup>. Or, la légitimité de l'État s'est imposée à la faveur d'un quadrillage du territoire par des institutions régaliennes – telles que la police, la justice et le fisc –, des écoles et des services publics – tels que les bureaux de poste, les hôpitaux et les guichets sociaux –, qui

1. Olivier Christin, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 205.

2. Norbert Elias, *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, p. 31.

3. Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 226 et p. 234.

4. David Graeber, *Bureaucratie : l'utopie des règles*, Paris, Les liens qui libèrent, 2015, p. 72-73.

ne se limitent pas à leur dimension coercitive : leur encastrement dans la vie quotidienne a aussi permis d'assurer le lien entre les populations et la verticalité du pouvoir<sup>1</sup>. Dans le cas de la France, cette présence localisée de l'État s'est accompagnée d'une domination à distance s'exerçant de façon centralisée depuis un lieu où se concentrent les pouvoirs politiques, économiques et culturels : Paris, la capitale de tous les capitaux.

## LES DIMENSIONS DE LA DÉFIANCE

Dans de nombreux travaux, la question des relations entre la population et l'État est réduite à celle de la confiance dans le gouvernement qui, depuis les années 1960, n'a cessé de décliner dans les grands pays industrialisés<sup>2</sup>. Sur le continent européen, la France fait figure de cas extrême : en 2025, la part des personnes n'ayant pas confiance dans le gouvernement y était de 76 %, alors qu'elle était de 58 % aux Pays-Bas, 60 % en Allemagne et 64 % en Italie<sup>3</sup>.

1. James Ferguson, Akhil Gupta, « Spatializing states : toward an ethnography of neoliberal governmentality », *American Ethnologist*, 2002, vol. 29, n° 4, p. 981-1002.

2. Susan J. Pharr, Robert D. Putnam, *Disaffected democracies : what is troubling the trilateral countries ?*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

3. Source : Baromètre de la confiance politique, vague 16, février 2025 (avec des échantillons de 3 561 personnes pour la France, 2 000 pour l'Allemagne, 1 771 pour les Pays-Bas et 1 760 pour l'Italie).

Dans ces comparaisons internationales, la confiance dans le gouvernement est implicitement considérée comme une norme souhaitable qui serait la condition nécessaire au bon fonctionnement démocratique. Le recours de plus en plus courant au champ lexical de la confiance s'apparente à une nouvelle doxa qui tend à occulter les rapports de domination, en jetant une sorte d'anathème sur toutes celles et ceux qui refuseraient d'adhérer à l'ordre institutionnel. Pourtant, la défiance envers les institutions peut donner lieu à des formes salutaires de contre-démocratie permettant de mieux contrôler les autorités et de les contraindre à renoncer à certains projets<sup>1</sup>.

Dans cet ouvrage, on se propose de dépasser l'opposition binaire entre confiance et défiance en adoptant une approche centrée sur les rapports à l'État, de façon à rendre visibles les relations de domination et les différences sociales qui les sous-tendent. La propension à éprouver de la confiance envers telle ou telle institution dépend étroitement de la conviction, socialement située, d'être capable de la faire fonctionner à son avantage. Pour les classes supérieures, l'assurance de pouvoir domestiquer les institutions favorise une perception apaisée, tandis que pour les classes populaires, l'expérience des salles d'attente et des interactions aux guichets façonne les griefs et les colères à l'égard de la puissance publique<sup>2</sup>.

1. Pierre Rosanvallon, *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Le Seuil, 2006.

2. Frances Fox Piven, Richard Cloward, *Poor people's movements : why they succeed, how they fail*, New York, Vintage Books, 1977, p. 20-21.



Les rapports à l'État peuvent être définis comme l'ensemble des dispositions et des représentations que les gouvernés<sup>1</sup> entretiennent à l'égard de la puissance publique. Les rapports pratiques à l'État se forment dans toutes les situations de contacts avec les institutions, que ceux-ci soient contraints – obligation scolaire, contrôles policiers ou prélèvements fiscaux – ou choisis – demandes d'allocations, plaintes ou réclamations. Toutes ces expériences pèsent sur les façons de réagir face aux agents et aux symboles qui incarnent l'État, quand on croise un policier en uniforme, quand on reçoit un formulaire administratif ou quand on entre dans un tribunal. Les rapports à l'État se composent aussi de représentations symboliques, c'est-à-dire d'images associées aux agents ou encore de croyances entretenues à l'égard des institutions étatiques. Ces représentations sont façonnées en partie par des récits rapportés par des proches ainsi que par des discours médiatiques ou des échanges entretenus sur les réseaux sociaux. Mais elles sont surtout structurées par des expériences pratiques au contact des institutions étatiques.

Le rapport à l'État est d'abord social dans le sens où il dépend de dispositions qui permettent de s'approprier les logiques étatiques et qui s'acquièrent soit par le capital scolaire, soit par l'expérience

1. Le terme « gouvernés », qui englobe des hommes et des femmes, permet de rendre compte du caractère dissymétrique du rapport à l'État, à la différence du terme « citoyens », qui exclurait les étrangers, ou « usagers », qui reste une catégorie bureaucratique marquée par l'empreinte des réformes de l'administration.

accumulée au contact des guichets. S'y ajoutent des rapports de genre, de classe, de race et d'âge qui conditionnent les relations entre gouvernés et institutions<sup>1</sup>. Fonctionnant par intériorisations successives, le rapport à l'État est également temporel, dans le sens où il se modifie au fil des trajectoires individuelles et au gré des transformations des institutions. Les évolutions de l'État peuvent ainsi être vécues sur le mode de la « décadence » lorsque l'ordre institutionnel actuel apparaît trop différent de celui dans lequel on a été socialisé (nostalgie de l'autorité des enseignants, regret concernant le prestige perdu des maires...). Le rapport à l'État est enfin spatial dans le sens où il dépend des conditions d'accès aux services publics et de leurs modalités de fonctionnement sur les différents points du territoire. Bien sûr, la dématérialisation a atténué l'éloignement géographique de certains services mais elle a aussi accentué les obstacles et les difficultés pour les personnes les moins familiarisées aux nouvelles technologies. Cet effacement progressif du rapport localisé à l'État, au profit de relations plus distantes et impersonnelles, explique en partie la progression d'un sentiment d'injustice et de défiance. Si les gouvernés continuent à se tourner vers l'État à la fois comme interlocuteur et comme instance de protection, le constat de son incapacité à répondre à certaines attentes engendre des déceptions qui sont sources de défiance et qui peuvent engendrer

1. Pour une analyse des politiques publiques dans une perspective « intersectionnelle », voir le dossier « Expériences de l'État et imbrication des rapports sociaux », coordonné par P. Aymé, T. Douniès et G. Perrier, *Cahiers du genre*, 2024, n° 176.

ce que Pierre Bourdieu qualifiait de « révolte du ressentiment<sup>1</sup> ».

## PENSER LA SOCIALISATION D'ÉTAT

Postuler que le rapport à l'État est le produit des expériences accumulées à son contact suppose de considérer que son action puisse transformer les individus en leur inculquant des façons de percevoir, de penser et de se comporter. Ce pouvoir de transformation, que l'on propose de qualifier par le terme « socialisation d'État<sup>2</sup> », renvoie à deux processus bien distincts.

La première dimension de la socialisation d'État s'accomplit sur le temps long et renvoie au pouvoir d'imposer un monde social ordonné sans nécessairement recourir à des ordres explicites ou à une coercition permanente<sup>3</sup>. Elle désigne l'incorporation de dispositions à agir, de catégories et de schèmes de perception qui structurent la façon d'être au monde des personnes ayant grandi au sein d'un même espace national : une même façon de décliner son identité, de se repérer dans le temps grâce au calendrier scolaire

1. Pierre Bourdieu, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 78.

2. L'élaboration de cette notion doit beaucoup aux riches échanges et discussions que j'ai pu avoir avec Muriel Darmon lors de la préparation d'un texte déjà publié : voir Alexis Spire, « L'État peut-il transformer les individus ? Réflexions sur la socialisation d'État », *La vie des idées*, 27 mars 2024.

3. Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, op. cit., p. 264.

et aux jours fériés, ou de s'orienter sur le territoire grâce aux départements. Ces considérations recourent la notion d'« *habitus* national », que Norbert Elias définissait comme l'ensemble des savoirs incorporés qui se sédimentent au fil du temps au point de structurer l'identité individuelle et collective des membres d'une même nation<sup>1</sup>. Après la chute du mur de Berlin, la confrontation des représentations des Allemands de l'Ouest et de l'Est a permis de révéler ce que peut recouvrir cet inconscient d'État : en l'espace de quelques mois, toute une population a été sommée de changer son rapport au monde, aux héros nationaux, aux biens de consommation, aux forces de l'ordre ou encore à la frontière entre sphère publique et vie privée, mais l'univers mental du « pays disparu » a perduré bien au-delà de la réunification<sup>2</sup>. L'histoire longue des institutions de chaque pays pèse considérablement sur les représentations : en Irlande et en Grande-Bretagne, la faible prise en charge de la petite enfance et l'existence d'une protection sociale fortement marquée par les inégalités genrées ont favorisé le modèle de « l'homme gagne-pain » (*male breadwinner*), tandis qu'en Suède, l'imposition séparée au sein des couples, l'existence de congés parentaux et le développement des services de garde d'enfants ont

1. C'est ainsi qu'il entend expliquer les différences dans les façons d'élever les enfants des Allemands et des Hollandais : voir Norbert Elias, *Les Allemands. Luttres de pouvoir et développement de l'habitus aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, « La librairie du XXI<sup>e</sup> siècle », 2017 [1<sup>re</sup> éd. 2005], p. 25-26.

2. Nicolas Offenstadt, *Le Pays disparu. Sur les traces de la RDA*, Paris, Stock, 2018, p. 338 ; Steffen Mau, *Ungleich vereint. Warum der Osten anders bleibt*, Berlin, Suhrkamp, 2024.

favorisé une société à deux pourvoyeurs de revenus (*dual-breadwinner society*)<sup>1</sup>. Il est très difficile de s'affranchir de cette première forme de socialisation d'État qui structure divers domaines de la vie sociale, à l'instar de la place des femmes dans la division du travail. Tout comme la « pensée d'État »<sup>2</sup>, elle est au cœur de nos représentations les plus intimes.

La seconde dimension de la socialisation d'État, plus conjoncturelle, renvoie aux effets produits par les injonctions émanant des pouvoirs publics. Elle désigne toutes les situations dans lesquelles des agents ou des institutions étatiques s'efforcent d'inculquer une représentation mentale ou un type de conduite aux individus placés dans le champ de leur souveraineté. Cette socialisation peut se manifester par des interdictions – comme en témoigne la longue histoire de la censure des œuvres au nom de la protection de l'ordre public et des mœurs<sup>3</sup> – mais elle peut s'effectuer aussi par des prescriptions, notamment en matière de santé publique – incitation à porter un masque, à manger cinq fruits et légumes par jour ou encore à pratiquer une activité physique. En se mettant en scène comme instance éducatrice, l'État affiche ainsi explicitement

1. Jennifer L. Hook, « Gender inequality in the welfare state : sex segregation in housework, 1965-2003 », *American Journal of Sociology*, 2010, vol. 115, n° 5, p. 1480-1523 ; Markus Gangl, Andrea Ziefle, « The making of a good woman : extended parental leave entitlements and mothers' work commitment in Germany », *American Journal of Sociology*, 2015, vol. 121, n° 2, p. 511-563.

2. Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1993/1, vol. 96, p. 49-62.

3. Arnaud Esquerre, *Interdire de voir : sexe, violence et liberté d'expression au cinéma*, Paris, Fayard, 2019.

les contenus et les pratiques qu'il entend prescrire, le plus souvent par le biais de politiques publiques. Cette forme d'éducation d'État ne se limite pas aux effets des politiques publiques sur les comportements politiques (étudiés par le courant des *policy feedbacks*<sup>1</sup>). Certes, chaque politique peut remodeler les représentations et les préférences<sup>2</sup>, mais la socialisation d'État renvoie plus généralement à un enchevêtrement d'actions qui peuvent influencer les comportements et les dispositions des gouvernés. Ces actions socialisatrices sont particulièrement prégnantes lorsqu'elles émanent d'un régime autoritaire, comme la Turquie de l'entre-deux-guerres qui, par une loi de 1934 touchant l'intimité des noms propres individuels, a bouleversé les façons de s'identifier : en obligeant les citoyens n'ayant pas de nom patronymique, c'est-à-dire essentiellement les musulmans, à porter un nom puisé dans la langue turque, la réforme a tracé une frontière entre les musulmans, désormais porteurs d'un patronyme turc, et les minorités non musulmanes assignées à un nom à consonance « étrangère<sup>3</sup> ». En France, la socialisation

1. Paul Pierson, « When effect becomes cause : policy feedback and political change », *World politics* 1993, vol. 45, n° 4, p. 595-628. Pour une approche critique, voir Alexis Spire, « État des lieux », *Gouvernement et action publique*, 2016/4, vol. 5, p. 141-156.

2. Suzanne Mettler, Joe Soss, « The consequences of public policy for democratic citizenship : bridging policy studies and mass politics », *Perspectives on politics*, 2004, vol. 2, n° 1, p. 55-73 ; Anne Revillard, « La réception des politiques du handicap : une approche par entretiens biographiques », *Revue française de sociologie*, 2017, vol. 58, p. 71-95.

3. Emmanuel Szurek, « Appeler les Turcs par leur nom. Le nationalisme patronymique dans la Turquie des années 1930 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2013, n° 60/2, p. 18-37.

d'État s'est construite dans un cadre national et centralisé moins contraignant, et dans d'autres pays comme la Grande-Bretagne, elle s'accomplit au niveau de communautés locales<sup>1</sup>. Aux États-Unis, la faible centralisation du pouvoir étatique laisse davantage de place aux disparités régionales : dans les États sudistes, la persistance entre les années 1890 et 1930 des lynchages, des duels et des exécutions publiques au détriment de solutions négociées devant les tribunaux, a ainsi pu être expliquée par une présence moindre de l'État sur ces territoires<sup>2</sup>.

En définitive, la socialisation d'État désigne toutes les façons par lesquelles les individus incorporent des dispositions et des représentations qui émanent directement de l'action des institutions étatiques ou indirectement par le biais d'autres instances qui s'en font les relais (la famille, des médias, des associations ou des entreprises privées). Cette forme singulière de socialisation n'a pas nécessairement la même intensité sur tout le territoire et ne pèse pas de la même façon sur tous les groupes sociaux. Elle se déploie sur différentes temporalités : lors de la formation des individus, notamment par le biais de l'école et lors de confrontations plus ou moins fréquentes avec d'autres institutions telles que la police, la justice ou l'administration.

1. Romain Garbaye, *Getting into local power. The politics of ethnic minorities in british and french cities*, Blackwell Publishing, 2005.

2. Stephen Mennel, *The American Civilizing Process*, Cambridge, Polity Press, 2007.

## LES ÉCHELLES ET LES TRANSFORMATIONS DU RAPPORT À L'ÉTAT

À la différence de beaucoup de travaux qui étudient l'État à travers ses agents et ses institutions, cet ouvrage centre l'attention sur les gouvernés en s'appuyant sur des données empiriques et en faisant varier les échelles d'observation. L'enjeu est de saisir les rapports à l'État en combinant une approche qualitative qui permette d'appréhender les effets des interactions et des confrontations avec la puissance publique, et une approche quantitative qui puisse faire ressortir des corrélations entre positions sociales et rapports aux institutions.

En se concentrant sur le cas français, on a pu multiplier les enquêtes qualitatives sur différents territoires (voir annexe méthodologique en fin d'ouvrage) de façon à mieux cerner les singularités du cas hexagonal : l'État y occupe une place centrale et la défiance qu'il suscite est également plus importante que dans beaucoup d'autres pays. La crise épidémique de Covid-19, qui s'est accompagnée d'un « retour de l'État » à la fois dans sa dimension coercitive et protectrice, a montré les effets de cette centralité étatique sur les groupes sociaux : la campagne de vaccination telle qu'elle a été orchestrée par la puissance publique a accentué les inégalités d'exposition à la maladie, en partie en raison de la plus faible confiance des groupes dominés (les classes populaires et les populations issues de l'immigration



ou ultramarines) dans la capacité du gouvernement à résoudre la crise<sup>1</sup>.

Produire une sociologie des rapports à l'État dans son propre espace national peut comporter certains biais, tant cet objet d'étude enveloppe et structure nos catégories de perceptions et nos expériences pratiques<sup>2</sup>. Il est d'autant plus difficile d'y parvenir pour un sociologue payé par la puissance publique, même si le statut de chercheur offre une grande liberté de ton et d'énonciation. Sans prétendre résoudre cette contradiction, je fais le pari qu'aborder le sujet, non pas comme le font les grands théoriciens du politique, mais à l'échelle des expériences des gouvernés, protège de prénotions dont on ne maîtrise pas les implications. En rendant visible la diversité des positions et prises de position, la compilation de matériaux issus d'enquêtes qualitatives et quantitatives permet de relativiser le point de vue nécessairement situé qui est le mien.

Appréhender les rapports à l'État de façon relationnelle suppose de se demander comment les institutions orientent les conduites et comment les gouvernés s'y conforment et y résistent. Le premier chapitre aborde la socialisation d'État dans une perspective historique, en montrant comment la progressive inclusion des classes populaires et moyennes au sein des arènes étatiques (massification scolaire, routinisation de la présence policière, multiplication des affaires en justice) a rendu plus visibles les inégalités, suscitant une plus grande

1. Nathalie Bajos, Alexis Spire, Lena Silberzan ; EPICOV study group, « The social specificities of hostility toward vaccination against Covid-19 in France », *PloS one*, 2022, vol. 17, n° 1.

2. Pierre Bourdieu, « Esprits d'État », préc., p. 50-51.

défiance de la part de celles et ceux qui s'estiment en être les victimes. Le deuxième chapitre se concentre sur la façon dont les rapports pratiques aux institutions régaliennes que sont le fisc, la police et la justice structurent les représentations : savoir les faire fonctionner à son avantage accroît la confiance qu'on leur accorde, tandis qu'être en position de subir leur domination incite plutôt à garder ses distances. Le troisième chapitre est consacré à l'attachement à l'État social, qui s'est construit par un consensus reposant sur une ignorance partagée<sup>1</sup>, jusqu'à ce que l'effritement de ce système de protection suscite rancœurs et déceptions. Le quatrième chapitre introduit une dimension territoriale et met en lumière la fragilisation du rapport localisé à l'État : le repli des services publics fait naître un double ressentiment, contre les métropoles concentrant la plupart des ressources (inégalités verticales) et contre des territoires proches épargnés par ce reflux (inégalités horizontales). Le cinquième chapitre dévoile une autre facette des transformations de l'État, relative à l'effacement progressif de la frontière entre secteur public et secteur privé, qui a pour effet de redoubler les inégalités sociales. Le sixième chapitre souligne le rôle joué par le désenchantement des agents de l'État : celui-ci est le produit d'évolutions souvent évoquées comme la détérioration des conditions de salaires et de travail, et d'autres plus méconnues, comme la progression du sentiment de ne plus être protégé dans

1. Walter Korpi, Joakim Palme, « The paradox of redistribution and strategies of equality : welfare state institutions, inequality, and poverty in the western countries », *American sociological review*, 1998, vol. 63, p. 661-687.

## *Légitime défiance*

l'exercice de ses fonctions. Enfin, le septième chapitre revient sur l'histoire longue des mouvements sociaux qui ont construit au fil du temps un rapport mobilisé à l'État, combinant une volonté de s'émanciper de la puissance publique et une demande toujours très forte de bénéficier de sa protection.

À travers ces différents éclairages, on voudrait montrer que l'évolution des rapports à l'État est étroitement liée aux transformations de la puissance publique, qui apparaît de plus en plus comme une instance au service de celles et ceux qui savent la faire fonctionner. D'un côté, les classes dominantes parviennent de mieux en mieux à domestiquer les institutions étatiques ; de l'autre, les vaincus de la compétition scolaire rencontrent davantage de difficultés pour faire valoir leurs droits, à mesure que les services publics se retirent ou se dématérialisent. C'est l'accumulation d'aspirations devenues inaudibles, de déceptions et de promesses non tenues en matière de protection et d'égalité, qui nourrit désormais la légitime défiance des gouvernés à l'égard de l'État.

## CHAPITRE I

# Une brève histoire de la socialisation d'État

Les citoyens tombent à chaque instant sous le contrôle de l'administration publique ; ils sont entraînés insensiblement et comme à leur insu à lui sacrifier tous les jours quelque nouvelle partie de leur indépendance individuelle et ces mêmes hommes qui de temps à autre renversent un trône et foulent au pied des rois se plient de plus en plus sans résistance aux volontés d'un commis.

Alexis de Tocqueville,  
*De la démocratie en Amérique*, t. 2,  
Paris, Garnier Flammarion, 1981, p. 319.

L'étatisation de la société française s'est accomplie sur plusieurs siècles, par le biais de dispositifs de contrôle (circulaires, règlements, formulaires) et d'instruments de connaissance de la population (recensement, cartes et procédures d'identification). Après avoir été longtemps cantonné à des missions de souveraineté (police, armée, justice, impôt), l'État a étendu son emprise à des sphères de la vie sociale qui lui échappaient jusqu'alors. Notre propos ici n'est pas de

revenir sur l'histoire de ces dispositifs<sup>1</sup> mais de mettre en lumière les processus par lesquels l'action de l'État a progressivement transformé des membres de groupes et de communautés en individus étatisés, c'est-à-dire ayant intériorisé dans leurs gestes, leurs pratiques et leurs façons de penser, des dispositions inculquées par la puissance publique. Cette socialisation spécifique, que l'on peut qualifier de socialisation d'État, s'est accomplie grâce au pouvoir qu'a l'État de s'approprier la « construction de la représentation légitime du monde social<sup>2</sup> », en imposant des normes communes et en délégitimant celles qui répondent à des intérêts – particuliers ou collectifs – qui s'y opposent. La socialisation d'État s'accomplit par le biais d'instruments tels que le cadastre ou le recensement permettant de rendre la société plus « lisible<sup>3</sup> » mais aussi par des formes de contrainte qui s'exercent sur les corps et sur les représentations.

L'intériorisation de la contrainte étatique est un processus de longue durée qui a commencé en France sous l'Ancien Régime. La royauté a construit un rapport sacralisé entre la population et la puissance publique qui reposait sur la personne du souverain concentrant tous les pouvoirs et s'appuyant sur une institution qui lui était extérieure, l'Église, dans une

1. Martine Kaluszynski et Sophie Wahnich (éd.), *L'État contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan, 1998.

2. Pierre Bourdieu, *Sur l'État, Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Le Seuil/Raisons d'agir, 2012, p. 70.

3. James C. Scott, *L'Œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*. Paris, La Découverte, 2021 [1<sup>re</sup> éd. 1999].

configuration où les autorités politiques et religieuses étaient entremêlées. Les révolutionnaires de 1789 ont beaucoup œuvré pour rompre avec cette confusion entre l'État et la personne du Roi, sans pour autant mettre fin à la sacralité de la chose publique. Après la Révolution française, l'avènement du principe de souveraineté nationale marque une rupture avec un pouvoir se présentant jusque-là comme absolu et illimité<sup>1</sup>. À la conception de l'État comme puissance d'ordre supérieur se substitue celle d'un État ayant vocation à incarner l'unité politique de la Nation ; la conscription et l'imposition du franc comme unité monétaire contribuent à la routinisation de sa présence. Au terme d'un processus qui s'accomplit tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État impose une grille de lecture nationale à la plupart des expériences quotidiennes et devient le garant de l'ordre social, fiscal et judiciaire, aussi bien en métropole que dans les colonies, mais avec des modalités différentes selon le statut de ces territoires. Sur le plan des symboles, c'est la femme à bonnet phrygien qui a été choisie pour incarner l'État (et non le portrait d'un monarque comme dans d'autres pays européens), initialement comme figure de la Liberté, puis comme équivalent de la République et finalement comme incarnation de la France<sup>2</sup>. La constitution d'un espace national contribuant à produire des relations de confiance entre personnes partageant une même vision du monde intervient relativement tôt en

1. Claude Nicolet, *L'Idée républicaine en France*, Paris, Gallimard, 1994 [1<sup>re</sup> éd. 1982], p. 442 et s.

2. Maurice Agulhon, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

France par rapport à d'autres pays européens comme l'Italie ou par rapport aux empires continentaux<sup>1</sup> qui, ayant conservé plus longtemps des espaces locaux et régionaux relativement autonomes, ont laissé davantage de place à des formes d'indifférence au national<sup>2</sup>.

Pour parvenir à imposer à l'ensemble de la société des représentations et des comportements, l'État a progressivement modifié sa façon de contrôler les populations, passant d'une contrainte extérieure imposée par la force au plus grand nombre à un développement garanti par le consentement des groupes sociaux privilégiés<sup>3</sup>. Loin de s'exclure mutuellement, contrainte et consentement sont les deux dimensions d'une socialisation d'État susceptible de s'appliquer différemment selon le sexe, le statut juridique (sujet colonial, étranger ou citoyen) et la position sociale des individus : elle désigne l'incorporation de dispositions à agir et de schèmes de perception qui découle de l'exposition diffuse aux institutions et aux agents étatiques. Les périodes de guerre sont des épisodes propices à ce processus d'intériorisation car elles induisent une mobilisation nationale particulièrement favorable à l'acceptation de nouveaux dispositifs de contrôle, comme en témoignent l'instauration de l'impôt sur le

1. Jane Burbank, Frederick Cooper, *Empires in world history : power and the politics of difference*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

2. Tara Zahra, « Imagined Non-Communities : national indifference as a category of analysis », *Slavic review*, 2010, vol. 69, n° 1, p. 93-119.

3. Nicolas Barreyre, Claire Lemerrier, « The Unexceptional State : rethinking the state in the nineteenth century (France, United States) », *The American historical review*, 2021, vol. 126/2, p. 481-503.

revenu durant la Première Guerre mondiale ou la création d'une police nationale durant la Seconde Guerre mondiale. Étant étroitement liée à l'histoire de chaque espace national, cette socialisation d'État contribue à inculquer des représentations sur les contours de ce qui constitue le peuple, sur la place des hommes et des femmes dans la société et sur des catégories morales ayant d'autres fondements que les dogmes religieux.

## LE RAPPROCHEMENT DES DOMINATIONS ÉTATIQUES

La socialisation d'État s'inscrit d'abord dans une relation de pouvoir individualisante<sup>1</sup> ayant pour support un « champ documentaire » constitué de registres (état civil, recensement, fiches signalétiques). Néanmoins, l'inculcation de pratiques et de représentations suppose également la mobilisation d'agents de l'État ayant pour mission d'intervenir au plus près des corps. C'est la multiplication des interactions et des confrontations qui a fait entrer l'État dans la vie ordinaire des gouvernés et qui a ainsi accru les attentes à son égard.

1. Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 140.



*L'intériorisation de la contrainte étatique :  
de la violence au consentement*

L'autorité de l'État s'est d'abord construite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par la force. L'acceptation de l'ordre social passe alors systématiquement par la contrainte et la menace physique. C'est à cette époque que se diffuse la « peur du gendarme », qui permet d'intimider la très grande majorité de la population, en dépit d'une présence très inégale des brigades de gendarmerie sur le territoire<sup>1</sup>. Au prix parfois d'affrontements violents, ces agents de l'État jouent un rôle central pour faire respecter l'obligation de service militaire instaurée en 1798 pour les hommes de vingt à vingt-cinq ans. La gendarmerie occupe alors une place de premier plan dans l'encadrement des manifestations sur la voie publique : face à des manifestants considérés comme des émeutiers, sa présence ainsi que celle de l'armée rassurent le pouvoir local en raison de leur capacité à maintenir l'ordre et l'autorité de l'État. Durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, la répression à l'égard des contribuables récalcitrants s'exerce également par la force : le recouvrement des sommes dues est confié à des « porteurs de contrainte » (appelés aussi « garnisaires »), qui sont le plus souvent d'anciens militaires ayant pour mission de se rendre au domicile des réfractaires et de procéder, le cas échéant, à la saisie de

1. Arnaud-Dominique Houte, « La peur du gendarme : mutations d'une sensibilité dans les campagnes françaises du XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie, société*, juin 2008, n° 2, p. 123-134.